

Département de l'Isère  
**Commune de AOSTE**  
3 Place de la Mairie  
38490 AOSTE

<b>Nb de membres :</b> En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19
---

## **Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Aoste, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Roger MARCEL, Maire.

**Date de convocation :** 22 juin 2017

**Présents :** Roger MARCEL, Jean ANDRE, Noëlle MOREL, Pierre PERROD, Simone VINCKEL, Daniel DELACHAUME, Michelle FILY, Arlette NINET, Denis ELIOT, Dominique MICOUD, Daniel BATON Françoise NEGRO, Hélène GUINET, Fabrice GUERRAZ, Jérôme CARRIOT, Richard LAURENT (à partir de la délibération 201706-050), Nathalie PIZZACALLA, Amandine GROSSELIN.

**Absents excusés :** Daniel VUILLAUME, Christian JOST, Geneviève MOINE qui donne pouvoir à Jean ANDRE, , Marie DA SILVA, Laurence CARRARO GOUPIL,

**Secrétaire de séance :** Denis ELIOT

-----

Après avoir vérifié le quorum et procédé à l'appel, Monsieur le Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h00 puis passe à l'ordre du jour.

-----

### **Approbation du compte rendu du 24 mai 2017 : à l'unanimité**

**Dél. n° D 2017.06 – 049**

**Objet : Désignation Election des délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la convocation résultant du décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 à l'effet d'élire les délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Il précise également les éléments de la circulaire NOR/INTA/INTA1717222 C du 12 juin 2017.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, le vote se fait au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Le bureau électoral a ainsi été composé :

Président : M Roger MARCEL, Maire

Secrétaire : M Jean ANDRE, 1<sup>er</sup> Adjoint

Deux conseillers présents les plus âgés : M Daniel DELACHAUME, Mme Simone VINCKEL

Deux conseillers présents les plus jeunes : Mme Nathalie PIZZACALLA, Mme Amandine GROSSELIN

L'élection s'est ensuite déroulée conformément à la procédure stipulée par la circulaire.

Ont été élus :

Les membres de la liste Roger MARCEL.

**Dél. n° D 2017.06 – 050**

**Objet : Rythmes scolaires.**

Madame Noëlle MOREL, adjointe déléguée à la jeunesse et aux sports, informe les membres de l'assemblée que le décret permettant le retour à la semaine de 4 jours a été publié au Journal officiel le mercredi 28 juin 2017.

Dans ces conditions, la commune saisira la directrice académique afin d'utiliser cette possibilité dès la rentrée scolaire 2017.

De plus, il convient de noter que les conseils d'école se sont prononcés favorablement à ce retour à la semaine de 4 jours à une très large majorité.

Egalement, la commune de GRANIEU doit délibérer dans ce sens ce jour.

Le Conseil Municipal,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (1 abstention) :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à saisir la Directrice Académique afin de mettre en place un rythme scolaire sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la rentrée de septembre 2017.

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toute disposition nécessaire à l'exécution des présentes.

**Dél. n° D 2017.06 – 051**

**Objet : Liste des décisions administratives :**

- DA 2017.06-005 : Modification de la régie de recettes « Photocopies » en la dénommant "produits divers".
- DA 2017.06-006 : Signature d'un marché avec la société TRANSALP SAS, 179 Route de Faverge 38470 L'ALBENC, pour un montant HT de 69 936,64 € pour l'aménagement d'un terrain multi-sport.
- DA 2017.06-007 : Signature d'un marché avec EDF collectivité pour l'alimentation électrique du vestiaire.
- DA 2017.06-008 : Signature d'une convention avec Cap-emploi Savoie-Mont Blanc, en application de l'article L.5134-19-1 et R.5134-14 à R.5134-17 du code du travail pris en application de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008, afin de recruter un agent technique pour une mission de 6 mois à compter du 20 juin 2017.
- DA 2017.06-009 : Signature d'un marché avec EDF SA dans le cadre des accords-cadres du SEDI pour l'alimentation en gaz du vestiaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 35**

**La séance s'est déroulée de la délibération D 2017.06 – 049 à D 2017.06 – 051**

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.**